

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n°: 1

Date : 7 / 1 / 2008

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

DIGRAIN LAQUE**IF3003**

N : Dangereux pour l'environnement



Xn : Nocif

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : DIGRAIN LAQUE
Type de produit : Insecticide.
Usage : Biocide
Responsable de la mise sur le marché : LODI
Parc d'Activités des Quatre Routes
35390 GRAND FOUGERAY France
Email contact: regulatory@lodi.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : BNPC NANCY 03 83 32 36 36

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Danger pour l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Mode d'exposition dominant : Peau. Ingestion.
Symptômes liés à l'utilisation
- **Inhalation** : Nausées.
- **Contact avec la peau** : Rougeur.
- **Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur.
- **Ingestion** : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Nausées. Crampes. Vomissement.
Note : Symptômes typiques des organophosphorés

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants / Impuretés : Ce produit est considéré comme dangereux

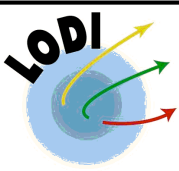
Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Dichlorvos (ISO)	: 7,5 g/L	62-73-7	200-547-7	015-019-00-X	T+; R26 T; R24/25 R43 N; R50
Cyperméthrine cis/trans +/- 40/60	: 5 g/L	52315-07-8	257-842-9	607-421-00-4	Xn; R20/22 Xi; R37 N; R50-53
Kérosène : distillats légers, hydrotraités	: >= 10 %	64742-47-8	265-149-8	649-422-00-2	Xn; R65

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter immédiatement un médecin.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter immédiatement un médecin.

LODIParc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France
Email contact: regulatory@lodi.fr

**DIGRAIN LAQUE****IF3003****5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction** : Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

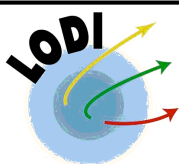
- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
- Manipulation** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées. Eliminer rapidement des yeux. En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 - **Protection des yeux** : Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux.
 - **Autres** : Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières. Ventiler la zone.
- Hygiène industrielle** : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
- Limites d'exposition professionnelle** : Dichlorvos (ISO) : VME - France [mg/m³] : 1
Dichlorvos (ISO) : VME - France [ppm] : 0.1
- Contrôle de l'exposition** : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Liquide.
- Couleur** : Jaune.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n°: 1

Date : 7 / 1 / 2008

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

DIGRAIN LAQUE

IF3003

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Odeur	: Caractéristique.
Densité	: 0.811
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Produit partiellement soluble dans l'eau.
Point d'éclair [°C]	: 73°C

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	
Propriétés dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Matières à éviter	: Métaux.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Cyperméthrin : 135 mg/Kg Dichlorvos : 50 mg/Kg
Admin. orale (rat) DL50	: Par le calcul : DL50 Digrain Laque > 4600 mg/Kg

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Précautions pour l'environnement	: Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: Cyperméthrin : 0,00015 mg/L
CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: Dichlorvos : 0,00019 mg/L

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

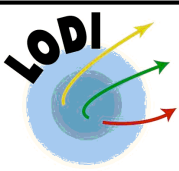
Généralités	: Déchets dangereux. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.
-------------	---

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Shipping name	: UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III (dichlorvos, cyperméthrin)
No ONU	: 3082
I.D. n°	: 90
ADR/RID	: LQ 7 Emballages combinés - Emballage intérieur : Contenu maximum : 5 l Emballages combinés - Colis : maximum : 30 kg Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Emballage intérieur : Contenu maximum : 5 l Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Colis : maximum : 20 kg Groupe : III Classe : 9

LODI

Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France
Email contact: regulatory@lodi.fr



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n°: 1

Date : 7 / 1 / 2008

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

DIGRAIN LAQUE**IF3003**

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **Symbole(s)** : Xn : Nocif
N : Dangereux pour l'environnement
- **Phrase(s) R** : R20 : Nocif par inhalation.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- **Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S23 : Ne pas respirer les aérosols.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- Phrases additionnelles** : Contient : - Dichlorvos (ISO). Peut déclencher une réaction allergique.
- Composition : Substance dangereuse** : Kérosène : distillats légers, hydrotraités - Dichlorvos (ISO) - Cyperméthrine cis/trans +/- 40/60

16 AUTRES INFORMATIONS

- Utilisations recommandées & restrictions** : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)** : R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
R24/25 : Toxique par contact avec la peau et par ingestion.
R26 : Très toxique par inhalation.
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- Révision** : Révision - Voir : *
- Date d'impression** : 8 / 6 / 2009
- Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document**LODI**

Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France
Email contact: regulatory@lodi.fr